

Conseils aux médecins pour l'examen des plongeurs en scaphandre autonome de 60 ans et plus

Tenant compte des modifications physiologiques liées à l'âge, de l'augmentation des prévalences de certaines pathologies liées à l'âge, ces recommandations permettent de cibler les points importants de l'examen mais ne sont ni exhaustives ni limitatives.

Orienter plus particulièrement l'examen clinique sur :

1. La compatibilité des traitements avec la pratique de la plongée
2. L'évaluation cardiovasculaire
3. L'examen pulmonaire à la recherche d'un déficit ventilatoire
4. L'évaluation de l'audition et informer du risque d'aggravation d'un déficit par barotraumatisme ou accident de désaturation
5. L'examen ostéoarticulaire et l'évaluation du risque ostéoporotique (prescription éventuelle d'une densitométrie osseuse*) du fait du port de charges lourdes
6. L'acuité visuelle chez les niveaux 3, 4 et encadrants*.

Recommandations sur les examens complémentaires (au minimum):

ECG de repos

Pour tous à la visite initiale ou si n'a jamais été fait.

Epreuve d'effort recommandée *

- ✓ En cas de symptômes

Et/ou

- ✓ En cas de présence d'un facteur de risque cardiovasculaire (en plus de l'âge) parmi : tabac, troubles métaboliques (hyperlipidémie, diabète, surpoids), HTA, sédentarité, antécédents familiaux.

Et/ou

- ✓ Reprise d'une activité physique, de la compétition ou passage de brevet avec épreuve physique (initiateur, N4, MF1, MF2)